

L'INRA et son Conseil d'administration doivent s'ouvrir à toute la société !

Aujourd'hui, 20 octobre, les 5 nouveaux élus du personnel débutent un mandat de 4 ans au Conseil d'administration (CA) de l'INRA, à un moment où la recherche publique traverse une crise majeure qui met en jeu son devenir. Le projet de loi « *Pacte pour la recherche* » assujettit les EPST aux recherches liées au développement industriel immédiat.

Les 27 membres actuels du CA sont en majorité des représentants ministériels d'un gouvernement dont la pensée unique est le libéralisme, des représentants d'organisations agricoles de sensibilité conservatrice et d'industries agroalimentaires.

Pour la première fois, le syndicat SUD-Recherche-EPST a un élu dans cette instance nationale de l'INRA, alors même que par ailleurs la Direction Générale s'évertue à baillonner son activité. C'est l'occasion pour notre syndicat de rappeler quelques exigences fortes :

Le CA de l'INRA doit être ouvert à toute la société. Nous n'oublions pas que le soutien citoyen a été déterminant pour faire reculer le gouvernement en 2004 sur la remise en question de l'emploi titulaire. C'est la preuve de l'attachement de toute la société à une recherche publique forte et indépendante, ouverte sur ses besoins. Dans le contexte actuel, il s'agit d'une priorité : **nous demandons que le CA soit élargi à l'ensemble des acteurs concernés, pour qu'un véritable débat contradictoire sur les choix stratégiques de recherche puisse s'y tenir.** Les représentants du « monde agricole » qui y siègent actuellement, par exemple, sont loin de prendre en compte la diversité des courants de pensée de la profession !

En interne, le CA doit avoir un fonctionnement plus transparent. La grande majorité du personnel n'est même pas informée de la teneur des dossiers traités au conseil d'aujourd'hui. Il est symptomatique que seul le Conseil scientifique national ait un espace sur l'intranet national. Quant à la possibilité de restitution par les élus du personnel au CA auprès de leurs mandants, elle est quasi-nulle si l'on fait abstraction des modalités accordées aux syndicats reconnus par la Direction. **Nous demandons une tribune régulière dans le journal « INRA mensuel ».**

Mais, au-delà du fonctionnement du CA, la Direction Générale doit également ouvrir la concertation à toutes les sensibilités du personnel, en reconnaissant officiellement notre syndicat « SUD-Recherche-EPST ». Quel sens le dialogue social peut-il avoir à l'INRA, si les 20 à 25 % d'électeurs qui se sont déjà exprimés dans les votes nationaux pour SUD sont, par principe, exclus de toute concertation ? Nous appelons les personnels à signer la pétition « *La démocratie syndicale amputée est une atteinte aux droits de tous* », de nombreux syndicats de l'Union SOLIDAIRES étant confrontés à cette attitude arbitraire (pétition en ligne à l'adresse : <http://www.solidaires.org/article4460.html>).

Les dossiers de ce CA annoncent un futur peu réjouissant pour l'INRA et ses personnels : une orientation « 2006-2009 » sans réel changement de cap, la course aux pôles de compétitivité, une gestion budgétaire « LOLFéisée » concoctée sur des critères biaisés...

Nous voulons défendre, au CA et ailleurs, une recherche qui s'inscrive dans la durée et non sur des financements ponctuels et avec des emplois jetables ; une recherche basée sur la coopération et non la compétition ; une recherche qui respecte ses personnels et les doctorants : statut, rémunérations, reconnaissance du sous-classement...



Non à la grande braderie de la recherche publique !

Document diffusé à l'entrée du CA qui s'est tenu à Paris, le 20 octobre 05 (DG)